



FORMATION : AIPR _ CONCEPTEUR-ENCADRANT

➤ Public :

- ⇒ Technicien(ne) des bureaux d'études
- ⇒ Responsable de projet
- ⇒ Exploitant de réseaux

➤ Prérequis :

- ⇒ Maîtriser la langue française

➤ Nombre de participants :

- ⇒ De 1 à 8 personnes maximum

➤ Méthodes et moyens pédagogiques :

- ⇒ Introduction au contexte de l'AIPR
- ⇒ Présentation de la réforme DT-DICT
- ⇒ Présentation des travaux concernés
- ⇒ Présentation des réseaux concernés
- ⇒ Présentation des différents acteurs
- ⇒ Présentation du guichet unique
- ⇒ Démonstration de demande DT/DICT-ATU
- ⇒ Quizz

➤ Objectifs :

- ⇒ Savoir appliquer les règles liées à la réforme anti-endommagement
- ⇒ Respecter les procédures administratives liées aux travaux de réseaux (DT/DICT)
- ⇒ Identifier les différentes typologies de réseaux et adapter les techniques de travaux selon les risques et les prescriptions en vigueur
- ⇒ Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt de travaux
- ⇒ Être capable d'intervenir en préparation administrative et technique des travaux (Encadrant)
- ⇒ Être capable d'intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux (Concepteur)
- ⇒ Obtenir l'attestation de compétence permettant de valider l'Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux (A.I.P.R.) prévue à l'article R. 554-31 du Code de l'Environnement

➤ Modalités :

- ⇒ Formations dans les locaux de l'entreprise, ou dans l'un de nos centres partenaires.
- ⇒ Une à deux semaines avant le déroulement de la formation, un entretien avec un référent technique est demandé pour pouvoir adapter la formation au niveau et aux attentes des apprenants.
- ⇒ Un support de formation est fourni aux apprenants.
- ⇒ Des rappels théoriques sont faits avant chaque manipulation.

➤ Programme :

⇒ Phase 1

- La règlementation DT-DICT :
 - La sécurité sur les chantiers et les responsabilités entre les acteurs
 - Périmètre d'applications et procédures
- Le Guichet Unique
- Le régime général
 - *Phase projet : la responsabilisation de la maîtrise d'ouvrage en phase de conception du projet*
 - *Phase projet : analyse des réponses aux DT et investigations complémentaires*
 - *Phase projet : Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)*
- Quiz

⇒ Phase 2

- Préparation des travaux :
 - Pas de DT, pas de DICT, pas de chantier !
 - Marquage-piquetage des ouvrages existants
- Exécution des travaux :
 - *Point de vigilance avant le démarrage du chantier*
 - *Analyse technique et application du guide technique*
 - *Lecture des indices et affleurements*
 - *Gestion des imprévus sur les réseaux existants*
 - *Récolelement des réseaux*
- Quiz

⇒ Examen QCM

- Critères de réussite :
 - Les QCM sont constitués de 40 questions pour les concepteurs et encadrants, choisies aléatoirement parmi les 262
 - Une seule bonne réponse par question
 - L'examen comporte 10 % de questions dites « prioritaires ». Elles ne sont pas signalées lors de l'examen.
 - Conditions d'obtention de l'examen : 60 % des points, soit : 48 / 80

➤ Fonctionnement :

⇒ Suivi :

- Feuilles d'émargement à remplir par les apprenants
- Fiches d'évaluation de la formation à compléter et signer par les apprenants
- Possibilité de fournir une attestation de suivi de formation

⇒ Formations « à la carte » :

- Si vous souhaitez aborder des problématiques spécifiques à votre entreprise et/ou que la formation soit réalisée à partir de données particulières (projet en cours, fichiers propres à l'entreprise...), le programme de la formation peut être adapté (prévoir une à plusieurs journées supplémentaires pour le travail d'adaptation et/ou l'analyse et la préparation des données fournies).

➤ Accessibilité :

⇒ Délai d'accès

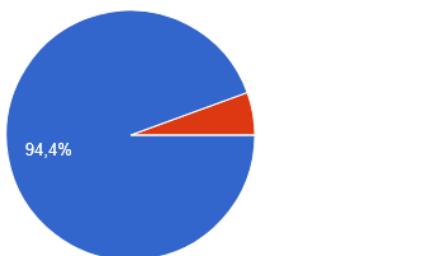
- Entre la demande de formation et la réalisation de l'action, il vous faudra compter en moyen entre 15 et 20 jours ouvrés. Cette durée est nécessaire à l'audit de vos besoins et au montage administratif de votre dossier. Pour pouvoir démarrer la formation, votre rapidité de retour sur toutes les questions administratives permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.
- Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72 heures ouvrées.
- Contact :
Courriel : contact@cadageo.com
Tél. : 01 84 25 80 52

⇒ Accessibilité aux personnes handicapées

- Nous évaluons avec la Personne en Situation de Handicap (PSH), un Plan d'action pour favoriser son intégration à la formation. A cette fin, nous nous appuyons sur un réseau de divers partenariats.

➤ Nos indicateurs de résultat pour 2025

Taux de satisfaction :



Taux de réussite :



Durant l'année nous réalisons un bilan de satisfaction et, à la fin de l'année, nous publions des indicateurs de résultats afin de communiquer sur la qualité de nos prestations. Ces chiffres clés permettent de démontrer notre engagement sur la satisfaction client, la prise en compte des réclamations et plus globalement notre engagement sur la qualité de nos prestations.

GRILLE TARIFAIRES AIPR

Prestation	Tarif unitaire € HT
AIPR Opérateur	180 €
AIPR Encadrant	210 €
AIPR Concepteur	210 €
AIPR Opé. + 6 pers.	170 €
AIPR Enc-Con + 5 pers.	215 €